



Durée : 3 heures

Lieu : variable

Tarif : gratuit

Inscription obligatoire
sur www.udai.fr

Formation des dirigeants

Présidents/secrétaires

Objectif :

Connaître les bases réglementaires en vigueur pour les associations loi 1901

Méthode et outils pédagogiques :

Chaque point du programme sera appuyé par les documents diffusés par vidéo projection.

Un support sera remis à chaque participant le souhaitant.

Tarif livret : 5 €

Programme :

I. Définition des associations Loi 1901

1. Contraintes statutaires
2. Contraintes contractuelles

II. Les statuts de l'association

1. Dénomination, objet, siège social, durée
2. Composition
3. Administration et fonctionnement
4. Dissolution
5. Règlement intérieur

III. L'embauche d'un artiste du spectacle

1. L'article L 762-1 du Code du Travail
2. Les formalités auprès du guichet unique

IV. La Sacem

V. Les buvettes associatives